

DCG 9

Sujet type d'examen 3

BASE DOCUMENTAIRE

Document 1 – Facture véhicule de tourisme

Document 2 – Autres immobilisations corporelles

Document 3 – Informations relatives aux stocks à l'inventaire de l'exercice N

Document 4 – Informations relatives aux clients à l'inventaire de l'exercice N

Document 5 – Informations relatives aux titres financiers à l'inventaire de l'exercice N

Document 6 – Informations relatives aux opérations diverses à l'inventaire de l'exercice N

Document 1 – Caractéristiques du véhicule utilitaire acquis

La société Fleurys a fait l'acquisition d'un véhicule de tourisme dont les caractéristiques sont les suivantes :

- date d'acquisition : le 15/11/N ;
- date de mise en service : le 01/12/N ;
- prix d'acquisition HT : 35 500 € ;
- options diverses (connexions, caméra arrière de recul, etc.) : 500 € HT ;
- amortissement en mode linéaire sur cinq ans sur une base de 360 jours par an (12 mois de 30 jours) ;
- valeur résiduelle estimée au terme des cinq ans : 4 200 € ;
- carburant : 60 € HT ;
- taux de TVA : 20 %.

Document 2 – Caractéristiques des autres immobilisations corporelles

La société Fleurys a enregistré, au titre de son inventaire N, une dotation aux amortissements pour immobilisations corporelles de 56 000 €. Dans cette rubrique, elle recense les biens suivants :

- un bâtiment d'une valeur brute de 400 000 €, amorti en linéaire sur 20 ans et acquis il y a 15 ans ;
- un terrain d'une valeur de 150 000 €, acquis en même temps que le bâtiment ;
- du matériel industriel pour une valeur brute de 120 000 € ; il s'amortit en linéaire sur 5 ans ; un matériel représentant le tiers de cette valeur est entièrement amorti depuis l'inventaire N – 1 ; un autre représentant le deuxième tiers est entièrement amorti depuis le 30 septembre N ; le dernier tiers a une durée d'utilisation résiduelle de 2,5 ans avant l'inventaire de N ;
- un véhicule utilitaire destiné aux livraisons d'une valeur brute de 66 000 €, acquis au tout début de l'exercice N – 2 ; il devait être utilisé pendant cinq ans, mais sa motorisation diesel et l'intensité de son utilisation ont poussé l'entreprise à passer une dépréciation de 9 600 € à l'inventaire de N – 1 ; sa durée d'utilisation résiduelle a alors été estimée à deux ans, période à l'issue de laquelle il sera remplacé par un véhicule électrique ;
- du matériel informatique et bureautique qui a été cédé début octobre N pour un montant de 12 400 € HT, faisant apparaître une moins-value comptable de 7 000 € ; l'entreprise utilise désormais des appareils en contrat de leasing ; la valeur brute était de 30 000 € ; la valeur nette comptable au 31/12/N – 1 après inventaire était de 6 600 € ;
- d'autres immobilisations corporelles diverses (compte 2181) pour le reste de la dotation.

Document 3 – Évaluation des stocks à l'inventaire de l'exercice N

À la suite de l'inventaire physique des stocks, une première estimation des stocks finals a été effectuée pour l'exercice N. Elle est synthétisée dans le tableau ci-après, où figurent également les stocks initiaux du bilan de N, avant inventaire.

Date	Libellé	Montant
01/01/N	Stock de matières premières (et fournitures)	15 900
01/01/N	Stock de marchandises	18 000
01/01/N	Stock d'emballages récupérables (non identifiables)*	6 000
01/01/N	Stock de produits finis	38 400
31/12/N	Stock de matières premières (et fournitures)	12 600
31/12/N	Stock de marchandises	14 000
31/12/N	Stock d'emballages récupérables (non identifiables)*	7 450
31/12/N	Stock de produits finis	35 900

* Stockés pour leur prix d'achat HT

Madame Thalmes vous confirme que l'évaluation des stocks de matières et de marchandises est correcte et peut être enregistrée en l'état.

L'inventaire des stocks d'emballages et de produits finis n'a en revanche pas tenu compte des factures suivantes, car celles-ci ont été enregistrées après l'inventaire physique :

- Le 20 décembre N, 10 emballages n'ont pas été restitués par le client Mont-Guérand, qui souhaite les conserver. Une facture d'avoir établie fait état de cette non-restitution, qui s'effectue au prix d'achat des emballages, soit 6 € TTC l'unité.
- Le 28 décembre, la facture ci-après a été établie et expédiée au client.

Société Arkois				
Doit : Société FLEURY S				
Facture n° 3025			Toulouse, le 22/12/N	
Réf.	Désignation	Quantité	Prix unitaire	Montant
56 455	Gaufres bio au miel (paq. de 6)	200	3	600,00
78 982	Pains d'épice bio (250 g)	100	4	400,00
			Total brut	1 000,00
			Remise 10 %	100,00
			Net commercial	900,00
			TVA 5,5 %	49,50
			TTC	949,50
			Acompte du 15/12/N	200,00
			4 emballages consignés	24,00
			TTC Net à payer en €	773,50

Pour ce type de biens, le coût de production des produits vendus représente 90 % du prix de vente hors taxes.

Document 4 – Données particulières relatives aux clients au 31/12/N

Clients	Créances TTC	Dépréciation au 31/12/N – 1	Règlements perçus en N	Informations
Proxi BIO	10 550	6 000	aucun	La dépréciation doit être portée à 80 % du montant dû.
Bio Alim	4 220	1 000	1 055	Il est possible de récupérer la moitié du restant dû.
Michel SAS	2 110	1 000	aucun	Le client est définitivement insolvable.
DexoBio	Ce client connaît quelques difficultés financières dont on a eu connaissance en septembre N. Il est fort probable qu'un tiers de la créance (9 495 € TTC) ne puisse être réglé.			
Tantina	Un litige nous oppose à ce client, insatisfait de sa commande. Outre le remboursement intégral de sa créance (10 550 € TTC), il réclame des dommages et intérêts estimés à 10 % de la valeur HT des marchandises vendues. D'après notre avocat, le client a de fortes chances d'obtenir gain de cause devant le tribunal de commerce, qui a été saisi de l'affaire.			

La TVA pour l'ensemble des clients est de 5,5 %.

Document 5 – Données particulières relatives aux titres financiers au 31/12/N

Titres	N° compte	Date d'acquisition	Quantité acquise	Prix d'acquisition	Valeur actuelle au 31/12/N	Valeur actuelle au 31/12/N – 1
Schneider Electric	5030SEL	15/09/N	20	170	140	
		15/10/N	10	160		
Capgemini	5030CAP	01/09/N	100	210	180	
Carbios	5030CAR	01/09/N	100	50	40	
Orange	2730ORA	01/05/N – 1	1 000	13	10	11

Le 15 décembre, 20 actions Schneider ont été vendues au prix de 158 €. À cette occasion, 30 € HT de frais bancaires ont été prélevés. Le prix d'entrée des titres s'effectue selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré (CUMP).

Le 20 décembre, 500 actions Orange ont été vendues au prix de 12 €. À cette occasion, 20 € HT de frais bancaires ont été prélevés.

Le taux de TVA sur les frais est de 20 %.

À l'inventaire N – 1, les dépréciations nécessaires ont été passées.

Document 6 – Opérations de fin d'exercice

1. Des matières premières expédiées par le fournisseur Coltra ont été réceptionnées et stockées le 28 décembre. La facture n'a pas encore été reçue. Le bon de réception, correspondant au bon de commande et au devis, fait état des éléments suivants :

matière facturée : 12 500 € HT ;

remise : 4 % ;

frais de port : 800 € HT ;

TVA : 20 % sur le port, 5,5 % sur les matières.

2. Une facture adressée le 28/12/N à la société BioLib a été comptabilisée pour une valeur HT de 2 500 € HT. La livraison des produits finis est prévue pour le 06/01/N + 1.

3. Le loyer semestriel de l'entrepôt, payable en début de période, a été versé début novembre N pour un montant de 18 000 € HT.

4. Le 01/07/N – 1, l'entreprise a souscrit un emprunt de 150 000 € auprès de la BNP, remboursable en 12 annuités constantes fin de période de 15 982 €. L'amortissement du capital au 1^{er} juillet N se monte à 10 382 €.

5. À la suite d'un contrôle Urssaf effectué début décembre N, un redressement estimé de manière fiable à 5 000 € est à prévoir.

6. La facture du 2 décembre N reçue du fournisseur Suisse BioHelv s'élève à 30 000 francs suisses (CHF), payable fin janvier N + 1. Enregistrée au cours de 0,90 € pour 1 CHF, la dette à l'inventaire doit être régularisée sur la base d'un cours de 0,95 € pour 1 CHF.

7. Un acompte de 1 500 € a été versé le 29 décembre sur une commande de marchandises prévue pour mi-janvier N + 1.

8. Les ristournes à accorder sur les ventes de produits finis de l'exercice N sont estimées à 20 000 € HT. Les factures correspondantes sont éditées et expédiées durant la deuxième quinzaine de janvier N.